

## Commune de SAINT-GENEST-LERPT

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **152-DDPP-2011**

du **2 mai 2011**

mis à jour le **4 septembre 2012 par  
arrêté 248-DDPP-2012**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles ( PPRn ) et plans de prévention des risques miniers ( PPRM )

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n ou d'un PPRM

oui  non

prescrit	date	<b>30 avril 2012</b>	aléa	<b>Risques miniers</b>
	date		aléa	
	date		aléa	
	date		aléa	

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques ( PPR t )

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui  non

	date		effet	
	date		effet	

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255  
(à partir du 1<sup>er</sup> mai 2011)

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone <b>5</b>	Moyenne zone <b>4</b>	Modérée zone <b>3</b>	Faible zone <b>2</b>	Très faible Zone <b>1</b>
---------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	---------------------------

## pièces jointes

### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

**PPRM : Carte des aléas miniers**

**Sismicité : Zonage réglementaire de la région Rhône-Alpes**

### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »